
**Arrêté ministériel portant agrément de l'asbl Aide et
Reclassement, en tant que partenaire apportant de l'aide
aux justiciables**

A.M. 13-12-2017

M.B. 20-02-2018

Par arrêté ministériel du 13 décembre 2017, l'asbl «Aide et Reclassement», rue Rioul 22, à 4500 HUY est agréée en qualité de partenaire apportant de l'aide aux justiciables.

L'asbl «Aide et Reclassement» est agréée pour exercer les missions suivantes :

- aide sociale pour les arrondissements judiciaires de Liège et de Namur;
- aide psychologique pour les arrondissements judiciaires de Liège et de Namur ;
- aide au lien pour l'arrondissement judiciaire de Liège.

L'agrément prend effet le 1^{er} janvier 2018 pour une durée de six ans.